

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

**NUMERO SPECIAL**

Philippe MACHENAUD-JACQUIER  
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

Matahiti 168  
N° 9 - Numera Taae

**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**

Mahana 7  
no Fepuare 2019

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

## SOMMAIRE

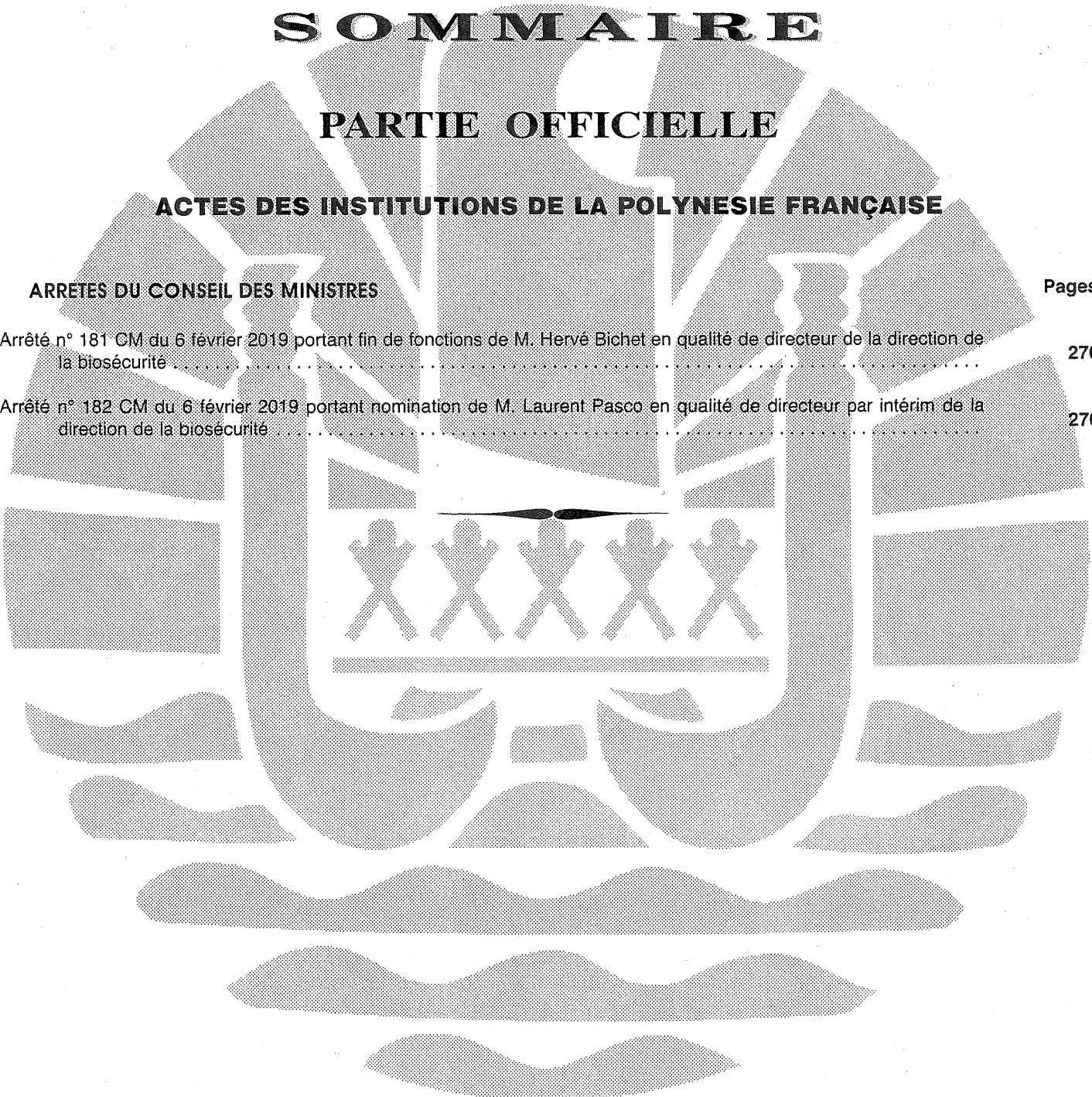
### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

##### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 181 CM du 6 février 2019 portant fin de fonctions de M. Hervé Bichet en qualité de directeur de la direction de la biosécurité .....	270
Arrêté n° 182 CM du 6 février 2019 portant nomination de M. Laurent Pasco en qualité de directeur par intérim de la direction de la biosécurité .....	270



# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

**ARRETE n° 181 CM du 6 février 2019 portant fin de fonctions de M. Hervé Bichet en qualité de directeur de la direction de la biosécurité.**

*NOR : DBS1900080AC*

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 169 CM du 17 février 2017 portant création et organisation de la direction de la biosécurité ;

Vu la lettre de demande de démission de l'intéressé en date du 14 janvier 2019 ;

Vu la lettre de convocation n° 56 MED du 8 janvier 2019 ;

Vu l'entretien préalable qui s'est tenu le 14 janvier 2019 à 10 heures ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 6 février 2019,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Hervé Bichet à compter du 7 février 2019 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 680 CM du 24 mai 2017 portant nomination de M. Hervé Bichet en qualité de directeur de la direction de la biosécurité est abrogé à compter de cette même date.

Art. 3.— Le ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Hervé Bichet et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2019.

Pour le Président absent :

*Le vice-président,*

Teva ROHFRITSCH.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'économie verte*

*et du domaine,*

Tearii ALPHA.

**ARRETE n° 182 CM du 6 février 2019 portant nomination de M. Laurent Pasco en qualité de directeur par intérim de la direction de la biosécurité.**

*NOR : DBS1900081AC*

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 169 CM du 17 février 2017 portant création et organisation de la direction de la biosécurité ;

Vu l'arrêté n° 181 CM du 6 février 2019 portant fin de fonctions de M. Hervé Bichet en qualité de directeur de la direction de la biosécurité ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 6 février 2019,

Arrête :

Article 1er. — M. Laurent Pasco est nommé directeur par intérim de la direction de la biosécurité à compter du 8 février 2019.

Art. 2. — Le ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Laurent Pasco et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

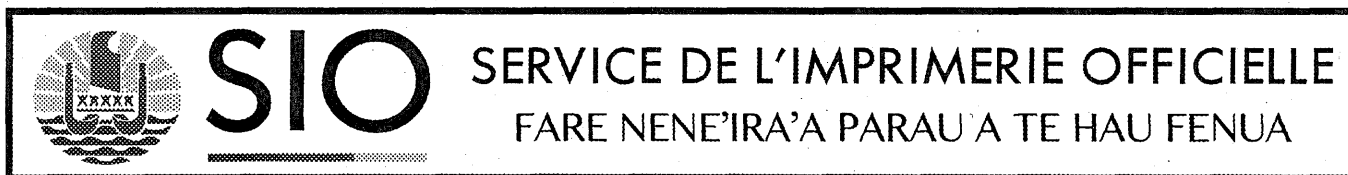
Fait à Papeete, le 6 février 2019.

Pour le Président absent :

*Le vice-président,*  
Teva ROHFRTSCH.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'économie verte  
et du domaine,*  
Tearii ALPHA.



Calendrier de réception des annonces pour publication  
au *Journal officiel* de la Polynésie française pour l'année 2019

Date du JOPF	Date limite de réception des dossiers
<b>MARDI</b>	<b>JEUDI à 11 h de la semaine précédente</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>MARDI à 11 h de la semaine en cours</b>

*SAUF pour les numéros suivants :*

Publication au JOPF		DATE LIMITE de réception des dossiers <sup>(1)</sup>	Fêtes légales 2019
N°	Date		
<b>1</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> janvier 2019	<b>Mercredi 26 décembre 2018 à 11 h</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> janvier (Jour de l'an)
<b>19</b>	Mardi 5 mars 2019	<b>Mercredi 27 février 2019 à 11 h</b>	Mardi 5 mars (Arrivée de l'Evangile)
<b>32</b>	Vendredi 19 avril 2019	<b>Lundi 15 avril 2019 à 11 h</b>	Vendredi 19 avril (Vendredi saint)
<b>33</b>	Mardi 23 avril 2019	<b>Mercredi 17 avril 2019 à 11 h</b>	Lundi 22 avril (Lundi de Pâques)
<b>36</b>	Vendredi 3 mai 2019	<b>Lundi 29 avril 2019 à 11 h</b>	Mercredi 1 <sup>er</sup> mai (Fête du travail)
<b>38</b>	Vendredi 10 mai 2019	<b>Lundi 6 mai 2019 à 11h</b>	Mercredi 8 mai (Victoire 1945)
<b>44</b>	Vendredi 31 mai 2019	<b>Lundi 27 mai 2019 à 11 h</b>	Jeudi 30 mai (Ascension)
<b>45</b>	Mardi 4 juin 2019	<b>Mercredi 29 mai 2019 à 11h</b>	Jeudi 30 mai (Ascension)
<b>47</b>	Mardi 11 juin 2019	<b>Mercredi 5 juin 2019 à 11 h</b>	Lundi 10 juin (Lundi de Pentecôte)
<b>66</b>	Vendredi 16 août 2019	<b>Lundi 12 août 2019 à 11 h</b>	Jeudi 15 août (Assomption)
<b>67</b>	Mardi 20 août 2019	<b>Mercredi 14 août 2019 à 11 h</b>	Jeudi 15 août (Assomption)
<b>88</b>	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2019	<b>Lundi 28 octobre 2019 à 11 h</b>	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre (Toussaint)
<b>91</b>	Mardi 12 novembre 2019	<b>Mercredi 6 novembre 2019 à 11 h</b>	Lundi 11 novembre (Armistice 1918)
<b>104</b>	Vendredi 27 décembre 2019	<b>Lundi 23 décembre 2019 à 11 h</b>	Mercredi 25 décembre (Noël)
<b>1</b>	Vendredi 3 janvier 2020	<b>Lundi 30 décembre 2019 à 11 h</b>	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier (Jour de l'an)

<sup>(1)</sup> Délais susceptibles d'être modifiés en cours d'année.